

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

1

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

Procès-verbal de la séance ordinaire du Comité exécutif de la Commission scolaire Marie-Victorin, tenue le 28 juin 2005 à 21 h, à la salle Flore laurentienne située au siège social de la Commission scolaire Marie-Victorin, 13, rue Saint-Laurent Est à Longueuil.

**Commissaires :**

**Sont présents :**

Mesdames : Thérèse Richard De Nitto, Colette Larose, Lucie Désilets

Messieurs : PierreDominique, Jean Létourneau,  
Jacques Séminaro, Normand Héroux

Formant quorum sous la présidence de madame Lucie Désilets.

**Commissaire représentant les parents :**

Du primaire : Monsieur Sylvain Lévesque

**Commissaires également présents :**

Mesdames : Francine Chabot, Suzanne Gagnon Poulin, Denise Girard,  
Nicole Leblanc

**Sont également présents :**

Madame Jocelyne Hébert, directrice du Service des ressources matérielles  
Madame Louise Nadon, directrice adjointe Services des ressources  
matérielles

Monsieur André Byette, directeur général adjoint

Monsieur François Houde, secrétaire général

Monsieur Denis Roy, directeur général

Monsieur Michel Simoncelli, directeur général adjoint

Monsieur Marcel Teasdale, directeur général adjoint

**OUVERTURE DE LA SÉANCE**

La présidente déclare la séance ouverte. Il est 22 h 10.

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

2

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

47-CE-2004-2005

**Est absente :**

Madame Louise St-Cyr

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Jean Létourneau :

**QUE** l'ordre du jour soit adopté tel que déposé et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

L'ordre du jour adoptée se lit comme suit :

1. Ouverture de la séance et moment de réflexion
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Procès-verbaux :
  - 3.1 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2005
  - 3.2 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2005
  - 3.3 Exemption de lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2005
4. Questions orales du public
5. Affaires de la Direction générale :
  - 5.1 Fondation des parlementaires québécois – Projet à l'école secondaire Gérard-Filion
6. Affaires du Secrétariat général
7. Affaires du Service des ressources éducatives
8. Affaires du Service des ressources humaines
9. Affaires du Service de l'organisation et du transport scolaire
10. Affaires du Service des ressources financières et de l'approvisionnement
11. Affaires du Service des ressources matérielles :
  - 11.1 Octroi de contrat PCP076/420 – Antoine-Brossard Décontamination/phase II
12. Affaires du Service des technologies de l'information
13. Affaires du Service de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes
14. Autres points
15. Questions orales du public
16. Parole aux commissaires
17. Parole aux commissaires représentant les parents

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

3

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

18. Ajournement ou clôture de la séance

**48-CE-2004-2005**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
DU 24 MAI 2005**

**IL EST PROPOSÉ PAR** monsieur Pierre Dominique que le procès-verbal de la séance ordinaire du 24 mai 2005 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

**Adoptée unanimement**

**49-CE-2004-2005**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 30 MAI 2005**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Colette Larose que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 30 mai 2005 soit adopté avec dispense de lecture et avec la modification suivante :

Présences :

Commissaires représentant les parents – On devrait lire :

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Adoptée unanimement**

**50-CE-2004-2005**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE  
EXTRAORDINAIRE DU 14 JUIN 2005**

**IL EST PROPOSÉ PAR** madame Thérèse Richard De Nitto que le procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 juin 2005 soit adopté avec dispense de lecture et sans modifications.

Présences :

Commissaires représentant les parents – On devrait lire :

Du secondaire : Madame Louise St-Cyr

**Adoptée unanimement**

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

4

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

**51-CE-2004-2005**

**FONDATION DES PARLEMENTAIRES QUÉBÉCOIS – PROJET À  
L'ÉCOLE SECONDAIRE GÉRARD-FILION**

**CONSIDÉRANT** que ce partenariat pourrait permettre d'offrir un créneau supplémentaire dans le plan de formation des élèves de l'école Gérard-Filion;

**IL EST PROPOSÉ** par monsieur Normand Héroux :

**QUE** des représentants de la Commission scolaire Marie-Victorin, de l'école secondaire Gérard-Filion et de la Fondation des Parlementaires québécois Cultures à partager poursuivent les échanges afin d'élaborer une proposition d'entente de partenariat entre ces organismes.

Pour : 6

Contre : 1

**Adoptée majoritairement**

**52-CE-2004-2005**

**OCTROI DE CONTRAT – PCP076/420 – ANTOINE-BROSSARD  
DÉCONTAMINATION/PHASE 11**

**CONSIDÉRANT** que huit (8) firmes se sont procuré des cahiers de charge;

**CONSIDÉRANT** que trois (3) firmes ont déposé une soumission;

**CONSIDÉRANT** que l'article 18 du Règlement sur les contrats de construction des immeubles des commissions scolaires stipule que le contrat est adjugé au plus bas soumissionnaire conforme;

**CONSIDÉRANT** la recommandation du «Service des ressources matérielles»;

**IL EST PROPOSÉ** par madame Colette Larose :

**QUE** le contrat pour le projet PCP076/420, école Antoine-Brossard, décontamination/phase II, soit accordé à la firme «Air-Action (1997) inc.» pour un montant total de 213 392,68 \$, taxes incluses, selon le tableau comparatif d'ouverture des soumissions du 6 juin 2005 déposé par le Service des ressources matérielles;

Initiales du  
président

Initiales du  
secrétaire

5

COMMISSION SCOLAIRE MARIE-VICTORIN  
COMITÉ EXÉCUTIF  
SÉANCE ORDINAIRE DU 28 JUIN 2005

**QUE** la directrice du Service des ressources matérielles soit autorisée à signer le contrat et à intervenir pour et au nom de la Commission scolaire Marie-Victorin.

**Adoptée unanimement**

**CLÔTURE DE LA SÉANCE**

L'ordre du jour étant épuisé, la séance prend fin.

---

Présidente

---

Secrétaire général